

N°30 - octobre-novembre 2010

MÉTROPÔLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPÔLE

Mesures anti-crise

Le point un an après



TRAMWAY

**Les futurs conducteurs
commencent leur formation** P8



Thierry Bonnet

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Préparer l'après crise

Angers Loire Métropole va approfondir les mesures prises dès 2008 puis en 2009, alors que la crise s'installe durablement dans notre pays. C'est une politique de soutien renforcée à l'emploi et à l'activité économique. À cet égard, les grands travaux menés actuellement par la communauté d'agglomération ont permis notamment aux entreprises, et plus particulièrement à celles du bâtiment et des travaux publics, de sauvegarder l'emploi plus qu'ailleurs.

Mais c'est le rebond de notre territoire qu'il faut aussi organiser afin qu'il participe à la relance de l'économie. C'est pourquoi le Schéma de cohérence territoriale, le SCoT, place l'emploi et le développement économique au rang des grandes priorités. Adopté à l'unanimité, il mobilise soixante-six communes pour préparer un avenir commun et ouvrir de nouvelles perspectives, rendant notre territoire plus compétitif, tout en préservant la qualité des paysages.

SOMMAIRE



Antonio Bozzardi

LE POINT (PAGES 3 - 5)

MESURES ANTI-CRISE :
LE POINT, UN AN APRÈS

ÉCONOMIE (PAGES 6 - 7)

La bibliothèque universitaire
la plus ouverte de France

DÉPLACEMENTS (PAGES 8 - 11)

Les conducteurs du tramway
commencent leur formation

La tour de contrôle du tramway
et des bus déjà opérationnelle

ENVIRONNEMENT (PAGES 12 - 13)

Votre habitation est-elle bien
isolée ?

TERRITOIRE (PAGES 14 - 15)

Pour un équilibre du territoire



Antonio Bozzardi

NORD (PAGES 11 - 17)

Les Narcisses de la solidarité

SUD (PAGES 18 - 19)

Une nouvelle vie pour la Chaussée

CENTRE (PAGES 20 - 21)

Le Théâtre de l'Hôtel de Ville
dévoile l'envers du décor

ANGERS (PAGES 22 - 23)

Triptyque, regard
sur l'art contemporain



Clara Disi

(PAGES 24-31)

Le programme de vos sorties
dans l'agglomération



MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.

Directeur de la publication : Jean-Claude Antonini

Directeur de l'information et de la communication : Laurent Defrocourt

Responsable du pôle média : Nathalie Maire-Soulié

Rédaction en chef : Nathalie Maire-Soulié

Rédaction : Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, François Lemoulant,

Marine Leroy, Corinne Picard-Beauvallet et Julien Rebillard

Assistante du pôle média et diffusion : Claudine Bouillet. Tél. 02 41 05 41 31

Fax. 02 41 05 39 33.

Photo de couverture : guerlin.balloide-photo.com

Conception graphique et maquette : MCM Information.

Photogravure : Easycomsolution (Laval). Impression : Imaye (Laval).

Distribution : Adrexo. Tirage : 129 600 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010. ISSN : 1772-8347.

Pour contacter la rédaction du journal Métropole,
une adresse mail est mise à la disposition des lecteurs :

journal@angersloiremetropole.fr

La rédaction répondra aux messages reçus dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le journal et ses suppléments sont téléchargeables et lisibles
en version animée sur le site www.angersloiremetropole.fr

Possibilité également de s'inscrire sur le site d'Angers Loire Métropole
pour recevoir un message d'alerte systématique à chaque sortie d'un numéro
du journal ou d'un supplément.



Antonio Bozzardi

En mars dernier, 2000 personnes ont participé au premier Forum pour l'emploi d'Angers Loire Métropole au cours duquel 150 emplois étaient à pourvoir.

Mesures anti-crise Le point un an après

500 emplois créés par des entreprises locales et innovantes depuis trois ans, 39 prêts et primes accordés aux jeunes créateurs d'entreprise, 150 emplois pourvus sur le premier Forum pour l'emploi : c'est en partie le bilan du plan d'actions territorial de la collectivité.

Au début de l'année 2009, Angers Loire Métropole votait un budget d'investissement record et décidait d'augmenter fortement les aides à l'habitat pour soutenir la construction de logements et l'emploi dans le bâtiment. C'était une première réponse d'envergure à la crise qui commençait à frapper l'économie mondiale. Dans le même temps, un plan d'actions commun à Angers Loire Métropole et à la Ville

d'Angers était déclenché pour soutenir les entreprises, la création d'emplois et les demandeurs d'emploi.

Un peu plus d'un an après, quel bilan en tirer ? Quelles mesures ont fonctionné et à quelle hauteur ? Lesquelles seront reconduites en 2011 ? Le point avec Daniel Loiseau, vice-président chargé du développement économique.

Quelles aides seront reconduites en 2011 ?

guerin.balloide-photo.com

Fonds de revitalisation territorial : déjà 500 emplois créés

L'aide aux entreprises passe par le biais du Fonds de revitalisation territorial, alimenté par les grandes entreprises qui licencient. 2 millions d'euros étaient disponibles, auxquels Angers Loire Métropole a ajouté 300 000€ dans le contexte de crise mondiale. Depuis trois ans, cette enveloppe a permis de soutenir trente entreprises. *"Elles se sont engagées à créer 871 emplois ; à ce jour, plus de 500 sont déjà concrétisés"*, précise Daniel Loiseau. Ces créations d'emploi se répartissent entre le secteur de l'industrie (64,75%) et les services aux entreprises (35,25%). 56,7% des projets sont implantés à Angers, puis principalement à Beaucouzé, Saint-Sylvain et Saint-Barthélemy.

Quelques exemples d'entreprises aidées, qu'il s'agisse d'une création pure ou d'un développement de l'activité : Farnea (avec 39 emplois aidés dans l'industrie pharmaceutique), Intercosmétique (industrie des cosmétiques, 45 emplois aidés), Altasys Conseil (6 emplois aidés, service aux entreprises), Brossier Saderne (industrie, 15 emplois aidés), Cesbron (industrie et service aux entreprises, 53 emplois aidés)...

"La crise nous a incités à modifier les règles d'attribution du Fonds pour aider les entreprises locales, en priorité industrielles et innovantes, ajoute le vice-président. Les sommes disponibles devraient nous permettre de débloquer 500 emplois supplémentaires."

18 prêts d'honneur et 21 primes à la création d'entreprise

Les prêts d'honneur sont destinés à donner un coup de pouce aux créateurs de TPE (Très Petite Entreprise, moins de dix salariés), *"souvent des personnes qui créent leur propre emploi"*, explique Daniel Loiseau. Angers Loire Métropole s'est rattaché pour cela au dispositif du Pays Anjou Initiative, pour en faire bénéficier les créateurs d'entreprise à Angers et dans les communes de la première couronne.

Dix-huit prêts d'honneur à 0% d'intérêt allant jusqu'à 1 000€ chacun ont été accordés à ce jour. Angers Loire Métropole a par ailleurs accordé 21 primes à la création d'entreprise : de 500 à 1 500€ par projet pour soutenir les jeunes créateurs.

Ces deux dispositifs seront maintenus l'année prochaine.

Des terrains pour les petites entreprises

Les PME (de 10 à 250 salariés) ont besoin de zones artisanales adaptées, en surface, à leur activité, pour concrétiser leurs projets de développement et créer de l'emploi. *"Pour aider les communes à réaliser ces aménagements et permettre aux artisans de s'installer, Angers Loire Métropole apporte son soutien sous forme de subvention ou d'avance remboursable"*, explique Daniel Loiseau. Cette mesure, décidée au printemps dernier, a déjà porté ses fruits à La Meignanne et à Saint-Clément-de-la-Place ; ces deux communes ont pu agrandir leur zone artisanale et prévoient d'accueillir environ vingt-cinq entreprises. Cette action favorise par ailleurs le maintien d'une activité économique équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Le Forum pour l'emploi renouvelé

2 000 personnes le 5 mars au centre de congrès : le Forum pour l'emploi a visiblement répondu aux attentes des Angevins. Point fort de cette journée : une offre de 150 emplois à pourvoir et des rendez-vous de dix minutes organisés comme des mini entretiens préalables de recrutement menés par les employeurs, les agents de Pôle Emploi...

Cette journée était emblématique du travail d'information mené par la collectivité en direction du grand public, qui s'appuie également sur le bus pour l'emploi et les points emplois communautaires. Depuis sa mise en service, il



Antonio Bozzardi

y a tout juste un an, le bus pour l'emploi a effectué dix à quinze sorties par mois dans tous les quartiers d'Angers et les communes du territoire.



Question à

Daniel Loiseau vice-président en charge du développement économique

“La plupart des mesures reconduites”

■ Quel bilan tirez-vous des actions décidées par Angers Loire Métropole pour soutenir l'économie locale, l'emploi et les demandeurs d'emploi ?

■ Un des points les plus positifs à mon sens est d'avoir pu montrer aux PME que les collectivités étaient présentes pour appuyer leur développement. Nous avons aussi ren-

forcé notre écoute auprès des salariés et des demandeurs d'emplois, notamment lors du Forum pour l'emploi, grâce à la création du Bus pour l'emploi ou des points emploi communautaires. Cependant, même si nous avons apporté une bouffée d'oxygène en créant des contrats aidés ou en favorisant la création d'emplois-tremplin dans les asso-

ciations, c'est bien l'emploi privé qui tire le développement. Si après deux années de dégradation, une amélioration est visible, il n'en reste pas moins que le chômage ou la précarité touchent encore trop de nos concitoyens. C'est pourquoi Angers Loire Métropole a décidé la reconduction de la plupart des mesures lancées au plus fort de la crise.



Antonio Bozzardi

16 personnes en chantier d'insertion

En complément de son soutien à des entreprises d'insertion, Angers Loire Métropole a créé un chantier axé sur la réfection de murets de schiste dans les

espaces publics des communes de l'agglomération, par exemple dans le parc des Ardoisières à Trélazé. Seize personnes en ont bénéficié pour préparer leur retour à l'emploi. “Au vu du succès de cette action et de l'intérêt des communes, Angers Loire Métropole va reconduire le chantier”, annonce Daniel Loiseau. La collectivité versera pour cela près de 30 000 €.

100 créations d'emploi dans les associations

“La crise n'a pas épargné le milieu associatif, confronté à la double difficulté de trouver des bénévoles et des financements pour ses actions”, explique le vice-président.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont décidé une aide directe à la création d'emplois-tremplins en collaboration avec la Région, sous la forme d'un soutien financier dégressif sur cinq années. L'objectif : trente emplois à aider, dix par Angers Loire Métropole, vingt par la Ville d'Angers.

En parallèle, les associations ont bénéficié d'un financement complémentaire de l'aide de l'État pour la création de contrats d'accompagnement vers l'emploi. Ce dispositif a accompagné la création de 70 emplois depuis sa mise en œuvre : quarante pour Angers Loire Métropole, trente pour la Ville d'Angers.

30 personnes embauchées à la Ville d'Angers et à Angers Loire Métropole

Avec une aide financière de l'État, les deux collectivités ont embauché trente personnes en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE). Celles-ci travaillent à la direction Emploi Insertion d'Angers Loire Métropole, au service des espaces verts, des déchets... “Compte tenu de la situation de l'emploi, ce dispositif va également être maintenu.”

en 2011

En huit mois, il a accueilli plus de 1 000 personnes venues s'informer sur les métiers, les démarches...

Quant aux points emplois communautaires, ils sont le fruit de la collaboration entre Angers Loire Métropole, Pôle Emploi, les communes de Mûrs-Érigné, Beaucozéz, Saint-Sylvain d'Anjou, Montreuil-Juigné et la Mission locale angevine. Les demandeurs d'emploi ou les personnes en recherche de formation y sont reçues en complément de leurs propres démarches auprès de Pôle Emploi et bénéficient d'un accompagnement personnalisé.



Antonio Bozzardi

La BU Saint-Serge est ouverte du lundi au samedi inclus, de 8 h 30 à 22 h 30.

Enseignement supérieur

La bibliothèque universitaire la plus ouverte de France

3 000 m² supplémentaires, 850 places de lecture, des horaires élargis du lundi au samedi inclus, une centaine d'ordinateurs en libre-service, 100 000 documents à disposition. Voilà aujourd'hui la configuration de la bibliothèque universitaire (BU) Saint-Serge. Les travaux d'extension, financés par Angers Loire Métropole

dans le cadre du contrat de plan État-Région, se sont achevés cet été. Le 20 septembre, la BU a rouvert ses portes après douze semaines de fermeture, indispensables aux derniers aménagements, offrant un nouveau confort de travail aux étudiants et au public.

"La bibliothèque était saturée avec un taux d'occupation pouvant monter jusqu'à 99 % et des personnes assises par terre, explique Nathalie Clot, responsable des lieux. Nous étions vraiment à l'étroit compte tenu du public étudiant potentiellement concerné, soit plus de 8 000 personnes (ndlr : 8 770 inscrits à Saint-Serge et Santé, sachant que la BU de Belle-Beille offre 1 000 places pour à peu près le même nombre d'étudiants). En proposant aujourd'hui 84 heures d'ouverture par semaine y compris pendant les petites vacances scolaires, soit le double d'avant travaux, nous nous donnons les moyens de répondre aux besoins du public et devenons l'une des bibliothèques les plus ouvertes de France. D'où notre label flatteur de NoctamBU..."

Il est en effet désormais possible de pousser les portes de la BU de 8 h 30 à 22 h 30 du lundi au

samedi. Pour y parvenir, six étudiants ont été recrutés et assurent ouverture et conseil en soirée. L'extension des lieux a par ailleurs donné l'occasion à l'équipe de la BU d'imaginer un nouveau mode de fonctionnement : le prêt est désormais en libre-service pour permettre aux agents d'accueil d'être plus disponibles pour le conseil et l'aide aux recherches. *"Il ne s'agit pas d'une volonté de désincarner la bibliothèque mais d'être plus présents pour l'information des lecteurs"*, ajoute la responsable.

Dans sa nouvelle configuration, la BU propose par ailleurs la mise à disposition de petites salles qui permettent de travailler en petits groupes, ainsi que des prises informatiques sur toutes les tables. Enfin, l'extension des lieux a permis d'accueillir la bibliothèque de médecine, qui a définitivement quitté ses anciens locaux.

■ **BU Saint-Serge, ouverte du lundi au samedi inclus, de 8 h 30 à 22 h 30. Fermée le dimanche. Également ouverte aux Angevins non étudiants contre une adhésion annuelle de 32 €.** Ressources en ligne sur <http://bu.univ-angers.fr>

En chiffre

7,3 millions

Le coût de l'extension de la BU Saint-Serge s'élève à 7,3 M€, intégralement financé par Angers Loire Métropole au titre du rayonnement universitaire de la métropole angevine.

À noter

Un forum sur les métiers du végétal se tiendra le 26 octobre à Saint-Barthélemy-d'Anjou, au CCAS. Les demandeurs d'emploi pourront y rencontrer des conseillers, des responsables d'entreprises, s'informer sur les formations existantes et les possibilités d'accès à l'emploi.

Transports

Nouveautés au départ d'Angers Loire Aéroport

Deux nouvelles destinations seront proposées prochainement au départ d'Angers Loire Aéroport : Bruxelles avec la compagnie Skywork et Londres avec la compagnie BACityflyer.

À raison de quatre vols hebdomadaires à compter du 14 février prochain, Bruxelles sera à 75 minutes d'Angers via un appareil de trente et un sièges pour un prix moyen de 250 € aller-retour. À partir de Bruxelles, des correspondances dans le monde entier sont possibles grâce au hub de Brussels Airlines/Team Lufthansa : une opportunité pour les entreprises ayant une forte activité à l'import et à l'export, comme pour le voyage d'agrément. Les réservations sont ouvertes depuis le 4 octobre.

Pour London city, il faudra compter 60 minutes de vol, avec un appareil de 38 sièges en basse saison, 78 en haute saison. Les vols sont programmés le vendredi et le dimanche, au prix de 150 € l'aller-retour en moyenne. L'aéroport de London City se situe à 15 minutes de la City : c'est donc une arrivée au cœur de Londres qu'offre cette nouvelle ligne.

À noter que la ligne ouverte en avril dernier à destination de Tunis a rencontré le succès auprès du pu-



DR

blic avec un taux moyen de remplissage des appareils à 75 %.

■ Renseignements à Angers Loire Aéroport, 02 41 33 50 20, www.angersloireaeroport.fr ou dans les agences de voyage.

Bruxelles et Londres prochainement en ligne directe d'Angers-Marcé.

Culture et loisirs Aréna s'installera à Moulin-Marcille

C'est aujourd'hui certain. Le pôle commercial Aréna dédié aux sports, aux loisirs et à la culture, a reçu le feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) pour se déployer sur le parc du Moulin-Marcille, au sud de l'agglomération. Face au Village Oxlane, le projet prévoit une quarantaine d'enseignes et de nouvelles salles de cinéma pour compléter l'offre des salles Gaumont et des 400 Coups regroupées dans le centre d'Angers. "Après L'Atoll à l'entrée Ouest de l'agglomération, je me réjouis de cette implantation qui devrait s'accompagner de la création de deux cents emplois", souligne le président, Jean-Claude Antonini.

Express

10^e Appel à idées innovantes

Ce concours annuel d'Angers Technopole s'adresse à toutes les personnes ayant une idée de création d'entreprise innovante : doctorants, chercheurs, enseignants, étudiants, salariés... Trois sessions sont proposées les 29 octobre, 28 janvier et 27 mai. Les lauréats de chaque session bénéficieront sur une période de 12 à 18 mois de conseils d'experts, d'un suivi individuel et d'un financement pour valider leur projet.

■ Inscriptions et infos sur le site www.idees-innovantes.com



Les futurs conducteurs se familiarisent avec le tramway sur une piste de trois kilomètres.

Formation

Les futurs conducteurs du tramway commencent leur formation

C'est parti pour les futurs conducteurs du tramway. D'ici à juin 2011, 140 membres du personnel de la société Keolis Angers vont être formés à la conduite des rames. Les conducteurs bien entendu, mais aussi les agents de maîtrise. Sur la piste d'apprentissage, et en marge d'une formation théorique en salle, chacun aura l'occasion de découvrir sur les rames Citadis fabriquées par Alstom France. Une étape importante pour commencer à se familiariser à la conduite d'un tramway, à son système de freinage, à l'ergonomie de sa cabine. L'occasion aussi pour les conducteurs de mettre leur comportement à l'épreuve.

Les formations, en groupes, s'échelonnent sur cinq semaines, à l'issue desquelles les candidats passent devant un jury. Celui-ci leur attribue, ou non, une habilitation d'État liée aux tests pratiqués par la SNCF. *"C'est du sérieux, assure Christophe Reineri, directeur de Keolis Angers. Lorsque le tramway entrera en circulation, nous aurons besoin d'une centaine de conducteurs opérationnels, et tous seront polyvalents sur les bus."* Le réseau sera alors équipé de dix-sept rames de tramway et de 170 bus.

C'est sur une piste de 3 km, ouverte dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers, et reliée au centre de maintenance, que les premières sessions de formation ont débuté en septembre. Des personnels Keolis Angers, eux-mêmes formés par leurs pairs sur le réseau de

tramway du Mans, encadrent les futurs conducteurs. *"Durant l'épisode dit de la marche à blanc du tramway, en mai et juin prochain, chaque conducteur circulera sur l'ensemble de la ligne, de manière à bien la connaître"*, conclut Christophe Reineri.

Après deux années de travaux, le pont sera inauguré le 15 octobre, en lumières et en musique.



À savoir

Pour compléter son offre de prêts de vélos, la Ville d'Angers ouvre fin novembre une nouvelle antenne de VéloCité, dans le quartier Ouest de Belle-Beille. Ces vélos sont destinés à aider les Angevins (étudiants ou non) dans leurs déplacements quotidiens.

Sécurité

Pourquoi il faut apprivoiser le tramway

D'ici à la fin de l'année, les messages de prévention à la sécurité liés à l'arrivée du tramway vont se multiplier. Alors que les rames continuent d'être mises à l'épreuve, une à une, sur leur piste d'essai à Avrillé, le tramway est aussi en passe de faire son entrée dans la ville. Ce sera le cas dans le quartier angevin des Hauts-de-Saint-Aubin, dans un premier temps, puis au sud d'Angers, à La Roseraie, avant les centres-villes d'Angers et d'Avrillé, à la fin de l'année.

Ces premiers essais du tramway en milieu urbain sont l'occasion pour chacun de se familiariser avec de nouvelles règles de circulation. La sécurité de chacun est en jeu : les piétons, les cyclistes, les automobilistes, mais aussi les plus jeunes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Pour prévenir les risques, une campagne d'information assortie d'une sensibilisation, déjà à l'œuvre dans les écoles, les centres de loisirs, les maisons de retraite..., battra très prochainement son plein. L'objectif est de faire passer trois messages essentiels : *"Le tramway est toujours prioritaire au même titre qu'un véhicule d'urgence"*, souligne le directeur du projet, Jacques Landreau. *On s'arrête toujours au feu*

Antonio Bozzardi



Une règle à retenir : le tramway est toujours prioritaire, comme un véhicule d'urgence.

rouge clignotant. Enfin, bien vérifier qu'une rame n'en cache pas une autre pendant un croisement avant de traverser la rue."

Peu à peu, la signalétique liée à la circulation du tramway va prendre position aux carrefours, aux ronds-points, le long du tracé. *"Des panneaux suffisamment simples et explicites pour être*

compris de tout le monde, pas d'inquiétude", conclut le directeur. Ces essais auront une double vertu : permettre aux conducteurs du tramway de s'entraîner en milieu réel et tester le bon fonctionnement des aménagements aux sols, des lignes aériennes de contact. Pour ce faire, les rames rouleront à faible allure.

Inauguration

Le pont Confluences, tout feu tout flamme

Le vendredi 15 octobre les Angevins sont invités à l'inauguration du nouveau pont sur la Maine baptisé Confluences. Dès 20h30, musique et lumières originales donneront à l'ouvrage toute sa dimension. Pour assister à cet événement, les spectateurs sont invités à se poster de chaque côté du pont, côté CHU rue Larrey, ou côté multiplexe, avenue de la Constitution.

Le pont Confluences est à ce jour achevé. Les rails y sont posés depuis l'été et les premiers tests de résistance ont commencé début septembre. D'ici à quelques semaines, le tramway y circulera dans le cadre d'essais. Accessible depuis l'avenue de la Constitution et du quai Félix-Faure

via un escalier, le pont sera utilisé par le tramway et réservé aux vélos et piétons, ainsi qu'aux véhicules d'urgence en cas de situation de crise.

Après le centre de maintenance, il a constitué le deuxième grand chantier lié à l'arrivée d'une première ligne de tramway dans l'agglomération. Il est l'œuvre du cabinet Lavigne-Chéron. Deux ans et demi auront été nécessaires à son édification pour un coût global de 26 millions d'euros hors taxes.

■ **Le vendredi 15 octobre, à 20h30, circulation perturbée aux abords du pont. Covoiturage conseillé.**

Oliver Calvez



Du poste de commande centralisé, ils veillent au bon fonctionnement du réseau de bus et bientôt de la première ligne de tramway.

Antonio Bozzardi

Transports

La tour de contrôle du tramway et des bus est déjà opérationnelle

Début septembre, le poste de commande centralisé de Keolis Angers* a quitté ses locaux de Saint-Barthélemy-d'Anjou pour le nouveau centre de maintenance du tramway et des bus, sur le plateau des Capucins à Angers. "Une étape importante qui rend cet équipement opérationnel", souligne Bernadette Caillard-Humeau, vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge des transports. Une dizaine

de régulateurs a investi les lieux et veille au bon fonctionnement du réseau. Dès la mise en service du tramway, l'un d'entre eux lui sera dédié sept jours sur sept; les autres continuant à assurer le suivi des lignes de bus "pour garantir la permanence de l'offre et le confort du voyageur". "L'équipe de régulation sera renforcée dès la mise en service du tramway pour compter une quinzaine de personnes", précise Christophe

Reineri, directeur des transports Keolis Angers. D'une manière générale, l'arrivée du tramway aura eu un impact important sur les recrutements au sein de l'entreprise: en trois ans, Keolis Angers aura créé 120 emplois nets.

* Keolis Angers est l'exploitant du réseau de bus, et bientôt du tramway, dans le cadre d'une délégation de service public d'Angers Loire Métropole.

Challenge

Se rendre au travail sans la voiture : cinq entreprises ont relevé le défi

Douze tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère: en encourageant leurs salariés à laisser leur voiture au garage, les participants au "challenge entreprises 2010" ont permis d'éviter l'émission de ce volume de dioxyde de carbone, principal gaz responsable du réchauffement climatique. Piloté par Angers Loire Métropole, ce challenge en est à sa troisième édition.

Sur les cinq sociétés inscrites (La Poste, Chambre de commerce et de l'industrie, CHU d'Angers, Angers Loire Tourisme et Help Line), c'est Help Line qui décroche la palme: la participation de 36 salariés, sur les 49 que compte l'entreprise, a permis d'éviter le recours à la voiture sur un total de 18800 km, en deux mois. Ceci grâce à l'utilisation du vélo, de la marche et du bus, ou encore du covoiturage. À qui le tour ?



DR

À savoir

Le Guide de la mobilité, édité par Angers Loire Métropole, permet de s'informer sur tous les modes de déplacements, les tarifs, les pistes cyclables, le réseau des bus, etc. Disponible dans les lieux publics ou à la Maison du tramway, place Imbach.

Équipement

Des bus moins gourmands et moins polluants à l'essai



Bientôt des bus qui fonctionnent au diesel et à l'électricité.

170 bus diesel composent aujourd'hui le parc de Keolis Angers, des véhicules de moins en moins polluants, au fil de leur renouvellement. *"Néanmoins, nous nous interrogeons sur un nouveau type de filière afin notamment de réduire la dépendance au pétrole, de limiter les rejets de*

CO₂ et les émissions sonores", explique Bernadette Caillard-Humeau, vice-présidente en charge des déplacements.

Après étude des différentes options (gaz naturel, biogaz, GPL, biocarburants et filière électrique), Angers Loire Métropole a opté pour la filière hybride diesel/électrique. Bien que le coût d'achat des véhicules soit supérieur, les avantages sont nombreux : une économie de la consommation de 20 à 30 %, une diminution des rejets polluants, moins de bruit, une plus grande souplesse de conduite donc plus de confort pour les passagers...

À titre d'expérimentation, deux véhicules articulés de ce type vont être achetés dans le cadre d'un groupement de commande avec Nantes Métropole et seront livrés en 2012. *"Une première étape vers le 100 % électrique",* estime la vice-présidente.



Des vélos de Vélocité ont été mis à la disposition des entreprises participantes pendant toute la durée du challenge.

Tramway

Les rues se libèrent progressivement

Après les rues d'Alsace et Thiers, le carrefour Mitterrand, le boulevard d'Arbrissel à La Roseraie et plus récemment la rue de La Roë en centre-ville d'Angers (*photo*), le chantier du tramway recule. Courant décembre, seront libérées à leur tour l'avenue Pierre Mendes-France à Avrillé, et la rue de Létenduère, près de la gare à Angers.



Antonio Bozzardi

Un mois avant les fêtes de fin d'année, la nouvelle place du Ralliement sera terminée pour laisser place aux chalets de Noël et aux festivités de "Soleils d'hiver". À cette occasion, le tramway devrait y faire son entrée sur ses rails.



Les données recueillies par thermographie aérienne doivent être commentées par un professionnel.

Thermographie

Votre habitation est-elle bien isolée ?

Par deux fois, en mars et décembre 2009, un avion a survolé le territoire de l'agglomération pour la campagne de thermographie aérienne organisée par Angers Loire Métropole *. L'objectif de ces survols : mesurer les déperditions de chaleur par radiation thermique des logements, dans les zones urbanisées. Les données recueillies ont été analysées par le Laboratoire national d'essai et transmises à la collectivité. Elles sont à présent accessibles au public, sur rendez-vous. "Nous ne pouvons pas les mettre à disposition des particuliers sans les accompagner dans l'interprétation de l'image, explique Stéphane Velpry, responsable du service habitat-logement. Car pour les com-

prendre il faut tenir compte de la structure de l'habitation, des matériaux utilisés pour la toiture, de l'orientation et de l'usage, notamment au moment du survol..."

La thermographie aérienne ne permet pas, à elle seule, d'analyser la performance thermique d'un logement. "Elle donne cependant des indications sur le degré d'isolation de la toiture, ajoute le technicien. Ce peut être un élément de diagnostic, éventuellement préalable à une rénovation, à compléter par d'autres analyses thermiques, comme un diagnostic de déperdition énergétique."

Les informations concernant une habitation ne sont accessibles qu'aux propriétaires ou locataires

des lieux (fournir justificatif de domicile ou titre de propriété), sur rendez-vous auprès de l'accueil logement d'Angers Loire Métropole. D'ici à la fin de l'année, il sera également possible de s'adresser à la mairie de sa commune.

* Les mesures ont été réalisées les 24, 25 et 31 mars, 15 et 16 décembre 2009.

■ **Accueil logement d'Angers Loire Métropole**
68, rue du Mail à Angers. 02 41 05 50 55. Le lundi, de 14 h à 18 h ; le mercredi, de 10 h à 18 h. Les mardis, jeudis et vendredis, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

À savoir

Les déchèteries d'Angers Loire Métropole passeront à l'heure d'hiver à partir du 2 novembre et seront ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi non stop de 9 h à 17 h et le dimanche, de 9 h à 12 h.

Biopole

Ces déchets à bannir des poubelles

La construction de Biopole, le centre de valorisation des déchets ménagers de l'agglomération, s'achève à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Les premiers déchets y seront acheminés en décembre pour le début des essais, la mise en service étant programmée au printemps. Grâce à cet équipement innovant, Angers Loire Métropole se donne les moyens de valoriser au maximum les ordures ménagères en produisant du compost utilisable en agriculture, et du biogaz. Pour que ce centre de valorisation fonctionne de façon optimale, il est indispensable que les ordures ménagères soient débarrassées de tout ce qui peut être trié en amont, notamment les déchets dangereux, les déchets électriques et électroniques, ainsi que le verre.

Le verre. Il est recyclable à 100 % et à l'infini. Or aujourd'hui, quatre emballages en verre sur dix ne sont pas déposés dans les conteneurs adaptés (pots de yaourts, de moutarde, petits pots pour bébés, pots d'épices...), ce qui représente un coût de 735 000 € par an pour la collectivité. Pour faciliter ce tri, 640 points de recyclage sont répartis à ce jour sur le territoire.

Les déchets dangereux. Il s'agit des piles, pots de peintures, solvants..., autant de produits nocifs pour la santé et l'environnement. C'est également



Antonio Bozzardi

Le verre, un déchet recyclable à 100 % et à l'infini.

le cas des ampoules basse consommation qui contiennent du mercure. Ces déchets doivent impérativement être déposés en déchèterie pour être acheminés vers des circuits de traitement spécifiques.

Les D3E. Un grille-pain, un sèche cheveux, une radio... sont des déchets d'équipement électriques et électroniques. Recyclables entre 75 et 85 %, ils

ne doivent en aucun cas se retrouver parmi les ordures ménagères. Où les déposer ? Contre l'achat d'un neuf, les vendeurs sont tenus de les reprendre ; s'ils fonctionnent encore, un détour par la recyclerie d'Emmaüs s'impose ; hors d'usage, ils doivent être acheminés en déchèterie.

■ **Pour toute question sur le tri des déchets :**
0800 41 88 00 (numéro vert, appel gratuit).

Plan climat-énergie

Le cahier de la concertation est disponible

D'octobre à juin, près de 400 Angevins, entreprises, administrations, collectivités, ont participé à la concertation menée pour l'élaboration d'un plan climat-énergie territorial. L'enjeu : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020. Des ateliers de travail sur les déplacements, la consommation, l'information... ont permis à chacun de s'exprimer et de recueillir 500 propositions sur l'ensemble des thèmes soumis à la réflexion. Toutes sont présentées, de façon exhaustive, dans le cahier de la concertation édité par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers. C'est à partir de cette base de travail que débute la rédaction du plan climat-énergie. Celui-ci sera soumis à l'examen des élus d'Angers Loire Métropole au début de l'année.

■ Le cahier de la concertation est consultable sur le site www.angersloiremetropole.fr

En chiffre

86 % des usagers de la métropole jugent le geste de tri "facile". Ce chiffre est issu d'une récente enquête de satisfaction menée auprès des habitants. Pourtant, le verre reste le type de déchet ménager le moins bien trié dans les points d'apport volontaire.



Thierry Bonnet

Trente opérations importantes, comme la rénovation d'Amphitéa à Angers, ont bénéficié de subventions du Conseil régional.

Aménagement

Des aides de la Région

Quels sont les points communs entre la construction de Biopole, la mise en tourisme de Béhuard et la restructuration du complexe polyvalent de Saint-Léger-des-Bois? Réponse: ces dossiers ont tous bénéficié de subventions importantes, grâce au Contrat territorial unique (CTU) signé en 2009 entre le Conseil régional et Angers Loire Métropole.

C'est le second contrat de ce type. Le premier, entre 2005 et 2007, avait permis aux communes du territoire et à la communauté d'agglomération de bénéficier de plus de 11 millions d'euros de subventions. Le second concerne trente opérations et une enveloppe globale de plus de 12,2 millions d'euros, auxquels s'ajoute un montant équivalent dédié au tramway.

Ces trente dossiers ont été choisis par l'ensemble des maires du territoire, en concertation avec le Conseil de développement du Pays Loire Angers, sur des critères déterminés par le Conseil régional. L'objectif: éviter le "saupoudrage" de multiples opérations pour donner la priorité à l'aménagement du territoire, au service aux habitants, favoriser les énergies renouvelables, la préservation de l'environnement et le développement durable. Les projets à caractère intercommunal étant par ailleurs plus fortement subventionnés.

Moyennant quoi, chacun des trente projets retenus a reçu une subvention de 20 à 30 % et nombre d'entre eux ont déjà vu le jour: la restructuration de la station de dépollution de La Baumette (plus de 2 millions d'euros de subvention), le nouvel Amphitéa (1 million d'euros de subvention), la création de la maison des associations des Ponts-de-Cé (96 000 euros de subvention), la restructuration du centre culturel de Montreuil-Juigné (250 000 euros de subvention) ou bien encore l'espace Longuenée, équipement culturel et sportif commun au Plessis-Macé, à La Membrolle-sur-Longuenée et La Meignanne, qui vient d'être inauguré.

Habitat et architecture

Conférence le 9 novembre

L'agence d'urbanisme de la région angevine organise un double événement sur les questions de l'habitat et du logement sur le territoire angevin. Le 9 novembre, en matinée, une conférence sera consacrée dans sa première partie à l'état du marché du logement actuel via les analyses de l'Observatoire du logement; puis à une intervention sur la qualité architecturale dans la démarche Qualité de l'habitat d'aujourd'hui et de demain. Cette conférence sera suivie, à 12 h, de l'inauguration de l'exposition "Architecture = durable".

Ouvert au grand public, aux professionnels... Sur inscription à l'Aura rue Thiers, à Angers. Tél. 02 41 18 23 80 ou www.aurangevine.org

Express

Demande de logement en ligne

Les personnes à la recherche d'un logement social peuvent en faire la demande en ligne à **www.demandedelogement49.fr** ou en contactant un office HLM (Angers Habitat, Soclova, le Toit Angevin...). Ce nouveau service permet de mettre en commun les demandes auprès de l'ensemble des bailleurs. Possibilité également de s'adresser à l'accueil logement d'Angers Loire Métropole, 68 rue du Mail, 02 41 05 50 55.

À savoir

L'ensemble des documents du **Scot** ainsi que les comptes-rendus, synthèses, diagnostics... sont disponibles sur le site www.scot-regionangevine.fr

Concertation

Pour un équilibre du territoire

Le Schéma de cohérence territoriale

(Scot) du Pays Loire Angers posera demain le cadre du développement de soixante-six communes, soit plus de 300 000 habitants, et ce dans tous les domaines : aménagement et occupation de l'espace, déplacements, développement économique, habitat, agriculture... Ce document, élaboré dans le cadre d'une très large concertation, associant habitants, associations, collectivités, partenaires publics... est donc d'une importance capitale pour l'avenir du territoire. "Nous essayons d'inventer l'avenir ensemble", estime Jean-Louis Gascoin, vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Une étape importante dans son élaboration

vient d'être franchie avec l'adoption, à l'unanimité, de l'arrêt de projet par le Syndicat mixte de la région angevine (SMRA), constitué d'Angers Loire Métropole et des communautés de communes Vallée Loire-Authion, du Loir et Loire-Aubance. "Ce qui prouve que nous avons su poser une base solide pour les quinze ans à venir", souligne Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole. Prochaines étapes : l'avis d'Angers Loire Métropole, des communautés de communes membres et des personnes publiques associées, ainsi qu'une enquête publique à l'échelle du Pays, avant l'approbation définitive en comité syndical du SMRA au cours du deuxième semestre 2011.

En chiffre

175 ateliers thématiques ont été organisés avec les élus pour l'élaboration du Scot. Mais aussi 50 réunions collectives et individuelles avec le Conseil de développement, les services préfectoraux, l'armée, les services de santé, les chambres consulaires... ; 9 réunions publiques ; 6 permanences d'accueil du public ; et 16 ateliers thématiques.

Questions à



Jean-Louis Gascoin

Vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'aménagement et du développement durable des territoires. Il est également vice-président du Syndicat mixte de la région angevine, chargé de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays Loire Angers.

■ En quoi le Scot est-il si important pour l'avenir du territoire ?

■ C'est le document de référence pour les politiques publiques d'aménagement pour au moins les 15 ou 20 prochaines années. Il fixe le cadre général pour l'avenir et tous les autres documents d'urbanisme devront s'y conformer. Il est d'autant plus important que nous l'avons élaboré à l'échelle du Pays, sur un territoire d'une grande diversité. Il a fallu un travail considérable, débuté voici cinq ans, pour aboutir à un consensus qui ne soit pas le plus petit dénominateur commun, mais un véritable projet. Ce document aura des conséquences sur nos déplacements, nos logements, notre environnement, sur l'implantation des équipements et des services que nous utilisons. Enfin, il organise les conditions de développement des entreprises, donc l'offre d'emploi sur le territoire.

■ Quelles sont les grandes orientations du Scot ?

■ Elles se déclinent en cinq chapitres : les grands équilibres territoriaux et l'organisation de l'espace, le développement économique, l'offre en matière d'habitat, les déplacements, la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Pour chaque thème, le Scot contient des prescriptions à appliquer et des recommandations. Par exemple, le document prévoit la création d'un pôle métropolitain, constitué de la ville centre et de la première couronne ; puis des polarités secondaires qui seront des lieux de vie et de développement importants ; sans oublier la valorisation de chaque commune. Cela signifie que la ville ne peut concentrer tout le développement et continuer à s'agrandir, grignotant les terres agricoles. Cette option permet d'organiser un développement équilibré.

■ Pour vous, le Scot était un défi. Pourquoi ?

■ Nous avons travaillé pour les habitants d'aujourd'hui et ceux de demain, dans un contexte en profonde évolution : changements dans nos modes de vie, bouleversements environnementaux, cadre législatif en mutation... Il fallait intégrer les évolutions en cours et à venir, dans le domaine de l'énergie dans nos pratiques de consommateur, dans nos usages du territoire... Mais aussi apporter des réponses durables, valoriser les territoires, proposer un cadre de vie attractif et permettre des innovations...

C'est cela le grand défi du Scot. L'ensemble des documents a été adopté à l'unanimité : c'est formidable d'arriver à un tel consensus !



Une cinquantaine de bénévoles cueille les fleurs, prépare les bouquets puis les vend à Feneu et dans les communes alentour.

Antonio Bozzardi

FENEU

Les Narcisses de la solidarité

Tous les ans au printemps, on les retrouve aux abords des églises de Feneu, d'Angers, Avrillé, Montreuil-Juigné...

Ces narcisses éclatants de soleil sont cueillis, mis en gros bouquets et vendus par une cinquantaine de bénévoles de l'association du même nom. Et cela fait vingt-cinq ans que cette énergie permet de réunir des fonds pour des projets humanitaires au Burkina-Faso, au

Bénin, en Côte d'Ivoire... "Nous avons participé au financement d'une école, d'une garderie et d'une manière générale, choisissons des actions qui contribuent à l'autonomie des populations concernées", explique Corinne Batereau, présidente des Narcisses.

C'est devant chez elle que poussent chaque année les fleurs qui composeront quelque 2 000 bouquets. "Il y a vingt-cinq ans, les fon-

dateurs de l'association avaient récupéré des oignons dans un champ de Soulaire-et-Bourg et cherchaient où les replanter. C'est ainsi que les fleurs sont arrivées à Feneu et que l'association a vu le jour", ajoute la présidente.

Cet automne et cet hiver encore, plusieurs week-ends de travail intensif permettront de préparer la terre pour l'arrivée du printemps, et des narcisses.

LE PLESSIS-MACÉ

La Rue du Milieu programme le spectacle de cirque onirique "Le carrousel des moutons", à l'Espace Longuenée, le 7 novembre, à 18h. Tout public. 7 et 9 euros. Réservations au 0241777406.

BRIOLLAY

Chasser le canard à la hutte

Pour comprendre ce que chasser à la hutte peut bien vouloir dire, la commune de Briollay, des bénévoles et des donateurs ont retroussé leurs manches et construit une réplique parfaite, à vocation pédagogique, sur les bords de Sarthe. *"Même si on n'est pas chasseur, cette pratique ancestrale est intéressante à connaître pour les adultes, les enfants, les cyclos de passage et les touristes. Passer une journée à la hutte, c'est aussi la garantie de paysages magnifiques dans les marais, au lever du jour notamment..."*, témoigne le maire André Marchand. Des dizaines de chasseurs des basses vallées angevines connaissent ce rare plaisir de se tenir posté, au niveau de l'eau, une journée entière à guetter le canard sauvage.

Antonio Bozzardi



Habillée de brande, la hutte pédagogique flottera dans les marais dès la montée des eaux. À l'intérieur, des photos, du matériel et des canards appelants.

VILLEVÊQUE

Chaque mercredi, le retour du marché



Le marché se tient chaque mercredi matin dans le cœur du bourg.

Antonio Bozzardi

Cela faisait plus de dix ans que Villevêque n'avait plus de marché hebdomadaire. Ce manque est aujourd'hui comblé : chaque mercredi, une dizaine de commerçants ambulants a retrouvé le chemin du bourg. *"La commune avait le désir de relancer ce marché, en proposant des produits de qualité, explique Serge Budail, conseiller municipal. L'initiative est venue d'un commerçant ambulant de la commune soutenu par l'association Villevêque côté Pros."*

Marchands de fleurs, légumes, poisson, maroquinerie, fromages... s'installent dès l'aube rue Saint-Pierre et apportent un supplément de vie au village. *"La bibliothèque, également ouverte ce matin-là, a vu sa fréquentation augmenter en flèche, souligne l'élus. C'est la preuve que le retour du marché contribue à dynamiser le bourg."*



Antonio Bozzardi

Le château de la Chaussée a été rénové pour accueillir des groupes, des scolaires...

SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE

Une nouvelle vie pour la Chaussée

C'est une très belle demeure construite en 1862 par le comte Tessier de la Motte, avec un escalier central classé à l'inventaire des monuments historiques. Depuis les années 50, le château de la Chaussée appartient à l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public (ADPEP). Après avoir abrité des colonies de vacances, puis l'administration de l'institut médico-éducatif voisin, il a été longtemps inoccupé, avant d'être restauré. Dix chambres avec salle de bain y ont été aména-

gées, des salles de réunion, de restauration, ainsi qu'un ascenseur. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le château peut à présent accueillir des groupes de scolaires, des séminaires d'entreprises, des particuliers dans le cadre d'événements familiaux... "Nous avons la possibilité d'y organiser des séjours à thème autour du terroir, de l'œnologie...", énumère Hélène Gaignon, directrice des lieux. Nous souhaitons aussi y développer un projet culturel avec des rendez-vous réguliers pour le public." Le parc de quinze

hectares, formidable terrain de jeux, donne également de nombreuses idées à Hélène Gaignon : "Le comte Tessier de la Motte y a fait planter de nombreuses essences rares. Cinquante arbres remarquables y ont été répertoriés par l'Inra et la Société nationale d'horticulture de France." Les cèdres de l'Atlas, chênes lièges et autres cyprès peuvent former le point de départ d'animations autour de la nature.

■ **Contact : 02 41 25 31 55**
domainelachaussee@orange.fr

SAVENNIÈRES

Une cave couleur locale

La plus grande cave de savennières du monde est à ... Savennières bien sûr. Inaugurée cet automne, elle vient compléter l'offre du magasin d'alimentation coopératif Saveurs, géré par des bénévoles. "Le syndicat des viticulteurs avait besoin d'une vitrine locale pour promouvoir ses produits, explique le maire, Jacques Chambrier. Pour les coopérateurs de Saveurs, ça correspondait à la logique de valorisation des circuits courts, entre producteur et consommateur."

La cave propose pas moins de cinquante-sept références, dans une fourchette de prix de 10 à 56 euros, "soit sensiblement le même prix que chez le viticulteur", précise Jacques Chambrier. Des dégustations et animations sont régulièrement proposées (les prochaines, les 5 novembre et 17 décembre). Pour les conseils, "des coopérateurs sont très souvent présents au magasin, en soutien de la salariée. Et la plupart sont de fins connaisseurs."



Antonio Bozzardi

SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

La Rue du Milieu programme le spectacle de théâtre d'objets ARM le 15 octobre, à 20 h 30, salle Hugues Aufray. Tout public. 7 à 9 euros. Réservations au 02 41 77 74 06.

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Une nouvelle forêt pour les balades d'automne

C'était un lieu totalement privé, appartenant à l'armée et à un particulier. Depuis quelques mois, une partie de la forêt de Linières est aussi ouverte aux promeneurs.



Antonio Bozzardi



SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Sous les serres, des légumes et des fruits à choisir soi-même.

Le plaisir de cueillir soi-même ses légumes

Chez les Marionneau, on est producteur de fruits, légumes et plants depuis 1870. Installée sur la route de Bouchemaine, l'entreprise familiale a développé ses cinq dernières années la vente directe de ses propres productions, du 15 avril au début décembre : tomates, courgettes, aubergines, pommes, poires...

Chacun choisit ses produits directement sous serre, pour un prix autour de 1,45 euro le kilo. "Certains samedis, nous comptons jusqu'à 100 personnes qui viennent se servir directement en fruits et légumes de saison", estime Philippe Marionneau.

Ici, on n'hésite pas à communiquer longuement sur les méthodes de production. "Le contact direct avec les consommateurs, c'est le seul moyen de les rassurer sur la qualité des produits qu'ils mangent", estime Philippe Marionneau. Ce ne sont pas les sept agriculteurs réunis dans l'association "Le relais fermier d'Anjou" qui le contrediront. Eux aussi proposent leurs produits en vente directe, dans les locaux de l'entreprise, chaque fin de se-

maine. Volailles, œufs, viande bovine, produits laitiers... proviennent de leurs exploitations, toutes basées en Anjou : Saint-Georges-sur-Layon, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, La Pommeraye... "Les consommateurs nous posent beaucoup de questions et ont besoin de mettre un visage sur la gamme de produits qu'ils achètent."

Vente directe : les bonnes adresses

Acheter des produits locaux, c'est favoriser les circuits de distribution courts et peu polluants. Pour soutenir la vente directe de produits frais, Angers Loire Métropole et la chambre d'agriculture ont édité un guide des bonnes adresses intitulé "Le bonheur est dans le panier".

Téléchargeable sur www.angersloiremetropole.fr rubrique *infos pratiques*.

Une trentaine d'hectares, sur les 150 qu'elle compte, a été achetée par la commune via Angers Loire Métropole. Deux sentiers de promenade y ont été aménagés et mènent à un étang : 1,5 km de balade pour le premier et 2,6 km pour le second.

Le chemin de randonnée communal sera prochainement modifié pour y intégrer cette nouvelle boucle.

■ Accès par le parking de l'Espace Galilée.



SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Le THV dévoile l'envers du décor

Cette saison, le Théâtre de l'Hôtel de Ville ouvre ses portes en grand à tous les publics, et pas seulement pour les représentations. L'objectif : proposer des alternatives à la simple

consommation de spectacles. En commençant par une visite des lieux par exemple : les loges, la régie, le plateau, les coulisses se dévoilent trois fois dans l'année (prochaines

visites gratuites les 18 janvier et 13 mai à 18 h 30). *"Des moments scénarisés pour mettre les visiteurs dans l'ambiance"*, explique Maud Pierre dit Lemarquand, chargée du

développement culturel. Plusieurs stages sont également organisés, à destination des professionnels et semi-professionnels, ou du grand public. Ainsi en janvier, toute personne aimant chanter, avec ou sans expérience, peut participer à l'atelier d'improvisation vocale Chœur Commando.

Volonté d'ouverture encore avec "Bords de scène", des rencontres avec les équipes artistiques à l'issue des représentations ; ou "Les Pour-Parler" des rendez-vous autour d'un spectacle... *"La plupart des compagnies qui se produisent ici acceptent volontiers ces moments d'échange avec le public"*, se réjouit Maud Pierre dit Lemarquand. Enfin, les résidences d'artistes sont plus nombreuses cette année, grâce à l'ouverture d'un second lieu d'accueil pour le théâtre, la danse, la musique, le cirque...

■ **Contact** : place Jean-XXIII, 0241 96 14 90, www.thv.fr



Antonio Bozzardi

Coulisses, loges, locaux techniques... le THV ouvre ses portes aux curieux.

LES PONTS-DE-CÉ

Rejoindre la Loire à vélo via une nouvelle passerelle sur l'Authion

Depuis l'été, une passerelle traverse l'Authion à l'arrière du Village Oxy-lane. L'ouvrage s'adresse aux piétons mais aussi aux cyclistes et aux cavaliers qui doivent toutefois mettre pied à terre. Longue de 73 mètres, cette passerelle permet notamment de rejoindre le circuit Loire à vélo. Elle accèdera également aux animations proposées par le groupe Décathlon : une école de golf, un parcours acrobatique dans les arbres et une aire de décollage de montgolfières.



À l'arrière du Village Oxy-lane, une passerelle pour enjamber l'Authion.

Antonio Bozzardi



"Solidarauto aide les personnes éloignées de l'emploi en leur donnant la possibilité de se déplacer", explique le directeur, Luc Cousseau (à g.).

Antonio Bozzardi

micro-crédit auprès des banques adhérant à ce dispositif social. Avoir une voiture dans certains cas, c'est vital, ça peut débloquer des projets de vie."

Troisième service de Solidarauto : la location de véhicule, le temps d'un CDD ou d'une formation. *"Ce service fonctionnera comme le service deux-roues de Mob'Services à Angers ; notre projet étant de créer un pôle commun de location de vélos, de deux-roues motorisés et de petits véhicules au profit des plus démunis."*

Ce projet de garage solidaire vient tout juste de démarrer son activité avec cinq mécaniciens en insertion, entourés d'encadrants techniques spécialisés dans la mécanique automobile. *"Dans cinq ans, j'espère pouvoir donner du travail à dix personnes en insertion dans le garage et augmenter l'équipe de permanents"*, conclut Luc Cousseau. Pour soutenir ce projet social, tout à chacun peut faire réparer son véhicule, au prix du marché, contre une adhésion annuelle de 12 euros.

■ **Solidarauto, 50 boulevard du Général-De-Gaulle, à Trélazé 0241 35 1050**

TRÉLAZÉ

Un garage solidaire pour trouver la route de l'emploi

Impossible d'accepter un travail

quand on ne dispose d'aucun moyen de locomotion. C'est dans la logique de ce constat que s'inscrit le premier projet de garage automobile solidaire, qui vient d'ouvrir à Trélazé.

Portée par le Secours catholique, Solidarauto est une entreprise d'insertion qui se propose, côté atelier, de former des mécaniciens pour préparer leur retour durable à l'emploi. De l'autre côté, il apporte des solutions aux femmes et aux

hommes dans l'incapacité d'entretenir leur voiture ; pire, d'en acquérir une.

Luc Cousseau dirige ce garage, avec à l'esprit des objectifs clairs : *"Toutes les personnes qui vivent avec les minima sociaux y ont accès pour faire entretenir leur véhicule et bénéficier de réparations à prix très réduits."*

Vente et location de voiture.

Autre service proposé par le garage solidaire : la vente de véhicules.

"Le garage va remettre en état des voitures qu'on nous a données, explique Luc Cousseau. Nous en avons déjà reçu une quinzaine. Toutes seront garanties trois ans et seront vendues entre 1 500 et 2 000 euros. La Caisse d'allocations familiales, le Plan local pour l'insertion et l'emploi ou encore la Mission locale nous adressent les personnes qui peuvent prétendre à cette aide dans le cadre de leur retour à l'emploi. À notre charge ensuite de monter une demande de

AVRILLÉ Les jeux de couleurs de Michèle Carer

La peinture accompagne sa vie. *"Je dessine depuis que je suis haute comme trois pommes", reconnaît Michèle Carer. Aujourd'hui, elle expose dans plusieurs galeries de l'Ouest (Niort, Nantes, Chinon) et prépare sa prochaine exposition. "J'aime montrer mon travail, avoue-t-elle. Je trouve intéressant de voir comment le public l'accueille."* Installée côté jardin, Michèle Carer a transformé la véranda de la maison familiale en atelier d'été. C'est ici qu'elle passe le plus clair de son temps, jouant avec les formes et les couleurs. *"Je me définis comme une coloriste très inspirée par les architectures du Sud."* Couleurs chaudes, lumières d'été et paysages urbains côtoient cependant des portraits de femmes sur un fond abstrait qui offre un relief supplémentaire au personnage central.

■ Du 30 novembre au 25 décembre, Hôtel de France, près de la gare d'Angers.



Antonio Bozzardi



EXPOSITION

Triptyque, regard sur l'art contemporain

Cette 9^e édition ouvre une fenêtre sur l'art contemporain. Trois lieux sont dédiés aux expositions, gratuites, pour lesquelles des visites commentées et des animations sont proposées par les médiateurs de la Ville. Le parking de l'hôtel de ville tout d'abord, qui héberge des œuvres en provenance de douze galeries françaises et belge. La diversité des courants artistiques y est visible, avec un accent particulier sur le design.

L'espace d'exposition du Grand-Théâtre est quant à lui dédié à Michel Jouët. Cet artiste de notoriété internationale, originaire de la région, y dévoile un univers élaboré à partir de formes simples, de couleurs sans nuance et sans matière, avec une prédominance du noir et du blanc. Ses œuvres semblent construites avec rigueur et exactitude, tout en dégagant un esprit de liberté.

La tour Saint-Aubin, enfin accueille Philippe Daney et sa scénographie composée d'un collage d'œuvres existantes et créées pour l'exposition. Un travail inspiré par le thème du temps qui passe, un regard posé sur les actes les plus infimes du quotidien...

■ Jusqu'au 21 novembre, hôtel de ville, Grand-Théâtre, tour Saint-Aubin (rue des Lices). Gratuit.

Anfré Morin



L'exposition est visible
jusqu'en janvier.



RÉTROSPECTIVE

Tout savoir sur l'histoire du logement social à Angers

Trouver un toit sous lequel se loger,

fonder une famille, construire son existence : cette question n'est pas nouvelle. Au plus près de notre histoire contemporaine, tout commence dès l'immédiat après-guerre, à l'heure de la Reconstruction. Depuis, le logement n'a cessé d'animer débats, réflexions et polémiques au sein des collectivités, maîtres d'œuvre en la matière aux côtés de l'État. Aujourd'hui encore, la production de logements sociaux s'impose comme une priorité.

C'est tout ceci, et plus encore, que se propose de retracer l'exposition *"Habiter, c'est vivre. Une histoire du logement social à Angers"*. Un long cheminement du logement qu'il faut mettre en lien avec l'évolution des modes de vie, depuis l'émergence des grands ensembles HLM, jusqu'à la vaste opération de rénovation urbaine, encore en cours à Angers dans le quartier du Grand-Pigeon et bientôt, à Verneau et à Monplaisir.

L'exposition met en scène une loge de gardien,

des photos de logements dans les années 50 et 60, des montages vidéo d'archives et des témoignages d'habitants. Elle ouvre également une perspective sur le logement social d'aujourd'hui et de demain : bâtiments basse consommation, formes innovantes, quartiers durables, réhabilitation du bâti ancien, mixité sociale...

■ **Salle Chemellier, du 16 octobre au 15 janvier, tous les jours, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Pour les groupes, réservations au 0241 05 40 91 ou sur www.angers.fr**

"La chaise" de Côme Mosta-Heirt.

"Bolide-scories"
de Colette Hyvrard.

■ Du 9 octobre
au 21 novembre,
hôtel de ville,
Grand-Théâtre,
tour Saint-Aubin
(rue des Lices).
Gratuit.

"Deux 62" de
Jean-Daniel Salvat.

DR

DR

INITIATIVE

Un pont entre sourds et entendants

Chaque troisième vendredi du mois,

un groupe de sourds et entendants se retrouve pour un "café des signes" dans un bar du centre-ville, autour de Sophie Goubeault, entendante, et de Gaëtan Pineau, sourd. *"Ce rendez-vous permet de partager nos différentes cultures. Pour les entendants qui apprennent la langue des signes, c'est aussi l'occasion de pratiquer",* expliquent-ils. Sophie Goubeault a débuté l'apprentissage de la langue des signes dans le cadre de son travail, voici cinq ans. *"Mais il y a toujours à apprendre, explique-t-elle. C'est une langue très différente du français, qui s'appuie sur des images."*

Au-delà de la technique, c'est tout un environnement culturel qui peut être partagé : *"Il y a tant à apprendre sur le monde des sourds, et c'est pour cela que nous avons envie de construire des ponts."* Ce que confirme Gaëtan : *"Les entendants sont souvent curieux du monde des sourds, et réciproquement. Il y a plein de choses sur lesquelles nous pouvons échanger. Par exemple, les expres-*

Antonio Bozzardi



Une fois par mois, sourds et entendants se retrouvent au "café des signes".

sions françaises sont très compliquées pour nous. Comment nous traduire sourd comme un pot par exemple ? Avec le "café des signes", on apprend beaucoup."

■ À L'Art's Café, rue Baudrière les 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin, à 21 h.
<http://cafedessignes9.canblog.com>

MUSIQUE

Paul Meslet chante Jean Ferrat. 5 à 12€. *Le 15 octobre à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

John Mayall. 37 à 45€. *Le 15 octobre à 20 h 30. Centre de congrès.*

Michelle Torr. 42 et 45€. *Le 16 octobre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Trop plein d'talents. Musiques actuelles. 5€. *Le 19 octobre à 20 h 30. THV.*

Guillaume Vincent. Au piano, Bach, Chopin, Rachmaninov, Liszt. Les Mardis musicaux. 10 à 26€. *Le 19 octobre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Envoie le son ! Concert scientifique avec le groupe Ophonius (jazz, contemporain et classique). Fête de la science. Gratuit. *Le 19 octobre à 20 h. Chapelle des Ursules, rue des Ursules. Angers.*



▲ **Joby Bernabé.** Poésie et musique. 6 et 10€, gratuit moins de 10 ans. *Le 20 octobre à 20 h 30. BAC. Bouchemaine.*

Jam session jazz. Ateliers jazz du conservatoire. Gratuit. *Les 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre à 20 h. L'Autrement café.*

Christophe Bell Œil. Chanson. Gratuit. *Le 20 octobre à 21 h 30. Le Quai.*

Tunng et Alice Lewis. Pop. 12 et 14€. *Le 21 octobre à 20 h 45. Le Chabada.*

Concerts royaux et pièces de clavecin. Skip Sempé et Julien Martin interprètent François Couperin, Marin Marais... Concert Anacréon. 10 à 22€. *Le 21 octobre à 20 h 30. Chapelle des Ursules. Angers.*

Francis Saulnier. Rock'n'Routard. 6 à 12€, gratuit moins de 12 ans. *Le 22 octobre à 20 h 45. Salle Louis-Aragon. Trélazé.*

Henri, Léon et les autres. Chanson. 12 et 14€. *Le 22 octobre à 20 h 45. Le Chabada.*

RFM Party 80. 34 à 54€. *Le 22 octobre à 20 h 30. Amphitéa.*

Hip-hop m'en parlant. Avec NSA, Le Komplo et une surprise. 4 et 5€. *Le 23 octobre à 20 h 45. L'Atelier. Écouflant.*

Sanseverino. Chanson. 8 à 21€. *Le 23 octobre à 20 h 30. Le Quai.*

Favola Swing. Cabaret musical humoristique. 39€ (dîner et spectacle). *Les 22 et 23 octobre à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

Gym Tonic # 3 – FTW Party. Electro. 13 et 15€. *Le 23 octobre à 20 h 45. Le Chabada.*



▲ **Patrice.** Blues, jazz, hip-hop... 10 à 29,70€. *Le 26 octobre à 20 h. Centre Jean-Carmet.*

Admiral T. Reggae dance hall. 19 et 21€. *Le 27 octobre à 20 h 45. Le Chabada.*

Toumani Diabaté. Musique du monde. 17 à 23€. *Le 29 octobre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Bagad de Lann-Bihoue. 20€. *Le 29 octobre à 20 h 30. Centre de congrès.*

Aaron. Pop. 25 et 27€. *Le 30 octobre à 20 h 45. Le Chabada.*

Bagad Men Glaz. 50^e anniversaire. 10€. *Le 31 octobre à 15 h. Salle Aragon. Trélazé.*

Tindersticks. Folk, blues. 21 à 23€. *Le 2 novembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

La Truite. Concert ONPL. Strauss, Schönberg, Schubert. 10 à 29€. *Le 2 novembre à 20 h 30. Centre de congrès.*

On stage # 37. Groupes du 49 à découvrir. 3€. *Le 3 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Ensemble Skênê. Concert insolite Cage # Crumb ou le regard de l'escargot. 8 à 21€. *Le 4 novembre à 20 h 30. Le Quai.*

Lisa Portelli. Chanson française. 5 à 10€. *Le 5 novembre à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Pierrick Menuau Quartet. Jazz. 7 et 9€. *Le 5 novembre à 20 h 45. L'Avant-Scène.*

Alexis HK. Chanson. 10 à 18€. *Le 5 novembre à 20 h 30. THV.*

La Note Bleue. Hommage à

Nougaro par le Jazz Brass de Cusset. 10€, 5€ pour les 12/18 ans. Billetterie au centre culturel. *Le 5 novembre à 20 h 30. Centre culturel Jacques-Prévert. Montreuil-Juigné.*

Qui se ressentent s'assemblent ! Causerie en chansons au pied du poème. 39€ (dîner spectacle). *Les 5 et 6 novembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.*

Les Brigands. Opérette d'Offenbach par l'Atelier angevin. 8 à 37€. *Les 5 et 6 novembre à 20 h et le 7 novembre à 16 h. Grand-Théâtre.*

The Nash Ensemble of London. Mozart, Brahms, Chostakovitch. Les Mardis Musicaux. 10 à 26€. *Le 9 novembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Pony, Pony Run Run. Pop. 25 et 27€. *Le 10 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Jean-Pierre Derouard Big Band. Jazz pour tous. 3 à 20€. *Le 10 novembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Stéphanie d'Oustrac et l'ensemble Amarillis. Œuvres de Bernier, Clérambault... Concert Anacréon. 10 à 23€. *Le 12 novembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Buzz Booster. Rap. 10€. *Le 12 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Le Nouveau Monde. Concert ONPL. Kernis, Prokofiev, Dvorak. 10 à 29€. *Le 12 novembre à 20 h 30, le 14 à 17 h. Centre de congrès.*



CINÉMA / MÛRS-ÉRIGNÉ

Film nature, le festival qui éveille les consciences à l'environnement

Du 15 au 22 octobre, le Festival du film nature est de retour à Mûrs-Érigné. Créé en 2005 par l'association Les Amis du bon cinéma (promotion et diffusion du cinéma en milieu rural) et la commune de Mûrs-Érigné, le festival propose une programmation alliant longs-métrages et documentaires, pour tous les publics. L'objectif : s'appuyer sur le cinéma, un art populaire par excellence, pour éveiller les consciences et sensibiliser les enfants comme les adultes aux enjeux de la protection de l'environnement.

Outre la projection de courts, moyens ou longs-métrages, un

éclairage supplémentaire est apporté grâce à des soirées thématiques et débats, des expositions pédagogiques et de photographies, un espace librairie et dédicaces, des ateliers... Tout est fait pour favoriser l'échange entre le public et les spécialistes de la nature et de l'environnement, en particulier en direction des scolaires auxquels une programmation et des animations spécifiques sont proposées. Un concours des jeunes réalisateurs est par ailleurs organisé afin de promouvoir la création et la diffusion d'œuvres, en lien étroit avec le thème.

François Picard. Chanson. 7 et 9€. *Les 12 et 13 novembre à 20 h 45. L'Avant-Scène.*

Chœur d'hommes d'Anjou. 5 et 8€, gratuit moins de 12 ans. *Le 13 novembre à 20 h 30. Église Sainte-Thérèse. Angers.*

Paris-Madrid. Sainte-Cécile de l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Angers. Gratuit. *Le 13 novembre à 20 h 30, le 14 à 17 h. Théâtre Chanzay.*

Yasmin Levy. Musique du monde. 8 à 21€. *Le 14 novembre à 16 h. Le Quai.*

Trop plein d'talents # 2. Musiques actuelles. 5€. *Le 16 novembre à 20 h 30. THV.*

Camélia Jordana. Chanson. 19 et 21€. *Le 18 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Mayra Andrade. Musique du monde. 8 à 17€. *Le 18 novembre à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Planète reggae 4. Festival pour l'Éthiopie avec Grand J-Bus (ska rock), Don Pako, Sound Dynamik (reggae ragga hip-hop)... 16 et

21€. *Le 19 novembre à 21 h. Centre Jean-Carmet.*

Soprano. Rap. 22€. *Le 19 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Marc Lavoine. En acoustique. 39€. *Le 20 novembre à 20 h. Centre de congrès.*

Benjamin Belliard Trio. Chanson française. 5€. *Le 20 novembre à 20 h 45. L'Atelier. Écouflant.*

Aimez-vous Brahms ? Concert ONPL. Webern, Chausson, Ravel, Brahms. 10 à 29€. *Le 21 novembre à 17 h, le 26 à 20 h 30. Centre de congrès.*

Israel Vibration et Dub Orchestra. Reggae-jam. 18 et 21€. *Le 22 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Hommage à l'Allemagne baroque. Schmelzer, Biber, Rosenmüller. Concert Anacréon. 10 à 20€. *Le 23 novembre, 20 h 30. Chapelle des Ursules. Angers.*

Un salon romantique autour de Chopin. Par les professeurs du conservatoire. 3 et 5€.

Le 23 novembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.

Symphonic Mania. Classique. 36 à 39€. *Le 24 novembre à 15 h et 20 h 30. Amphitéa.*

La Pompe. Jazz manouche. 10 à 14€. *Le 26 novembre à 21 h. Centre Brassens.*

Brigitte Fontaine. Chanson. 8 à 21€. *Le 26 novembre à 20 h 30. Le Quai.*



▲ **Féfé.** Hip-hop blues. 19 et 21€. *Le 27 novembre à 20 h 45. Le Chabada.*

The Rabeats. Tribute to The Beatles. 36 à 39€. *Le 27 novembre à 20 h. Grand-Théâtre.*

Quart d'Art Angevin. Festival de chorales. Tarif libre. *Le 27 novembre à 20 h 30, le 28 à 15 h 30. Salle des fêtes. Soucelles.*

Tournée des Trans. Pop. 3€. *Le 1^{er} décembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Eddy Mitchell. 45 à 70€. *Le 2 décembre à 20 h. Amphitéa.*

Anoraak et I'm Fresh You're Pretty. Électro-pop. 11 et 13€. *Le 3 décembre à 20 h 45. Le Chabada.*

Marielle Dechaume. Chanson. 5€. *Le 3 décembre à 20 h 45. L'Avant-Scène.*

Ragas du soir. Musique sacrée de l'Inde, Cie Raghunath Mamet. 6 à 23€. *Le 3 décembre à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Et au milieu coule une rivière. Concert ONPL. Barber, Beethoven... 10 à 29€. *Le 3 décembre à 20 h 30, le 5 à 17 h. Centre de congrès.*

Éric Bibb. Blues. 8 à 21€. *Le 3 décembre à 20 h 30. Le Quai.*

Yodelice. Pop rock. 19€.
Le 4 décembre à 20 h 45.
Le Chabada.

Les Nuits. Concert-lecture avec le comédien Robin Renucci. Les Mardis musicaux. 14 à 28€.
Le 7 décembre à 20 h 30.
Grand-Théâtre.

Cocoon. Pop-folk. 25 et 27€.
Le 7 décembre à 20 h 45.
Le Chabada.

Scenefonia. Orchestre symphonique de musiques de film. 8 à 14€. *Le 10 décembre à 21 h.* *Centre Brassens.*



▲ **Zyriab.** Quartet turco-arabo-perse. 5 à 12€. *Le 10 décembre à 20 h 30.* *Théâtre des Dames.*

THÉÂTRE

Providence café. Cie Théâtre Désaxé.

Le 15 octobre à 21 h.
8 à 14€. *Centre Brassens.*
Le 6 novembre à 20 h 30.
8 et 10€.
Le Carré des Arts.

Le 18 novembre à 19 h 30, les 19 et 20 novembre à 20 h 30, le 21 novembre à 16 h 30. 8 à 12,50€.
Théâtre du Champ-de-Bataille.

Le Songe d'une nuit d'été.
Par la Cie Personae, d'après Shakespeare. 39€ (dîner spectacle). *Les 15 et 16 octobre à 21 h.* *Au Restau-Théâtre.*

Le Malade imaginaire. Par la Cie La Planche à Voix. 5 à 8€.
Le 16 octobre à 20 h 30.
La Grange aux Dimes.

Le Squat. Comédie par la Cie Pièces Détachées. 7 à 10€, au profit d'associations caritatives.
Le 16 octobre à 20 h 30. Salle Jacques-Brel. Montreuil-Juigné.
Les 5 et 6 novembre à 20 h 30.
MPT Monplaisir. Angers.

Les 19 et 20 novembre à 20 h 30.
Théâtre Chanzy. Angers.

Beaucoup de bruit pour rien.
De Shakespeare par le Théâtre de l'Ultime. 8 à 21€.
Le 20 octobre à 19 h 30, les 21 et 22 octobre à 20 h 30. *Le Quai.*

Les Autres. Comédie avec Évelyne Buyle et Daniel Russo. Tournées Baret. 19 à 46€.
Le 22 octobre à 20 h.
Grand-Théâtre.

Confessions d'un vampire sud-africain. Monologue de et avec Jann Halexander, spectacle interdit aux moins de 18 ans. 39€ (dîner et spectacle).
Les 29 et 30 octobre à 21 h.
Au Restau-Théâtre.

Le Misanthrope et l'Auvergnat.
De Labiche, Cie la Boîte du Souffleur. 8 à 14€.
Le 5 novembre à 21 h.
Centre Brassens.

Look at Me. Par le Collectif Platok. Tout public. 4€.
Le 6 novembre à 20 h 30.

Salle d'animation des BAC. Bouchemaine.

Samedi en huit. Cie Patrick Cosnet. 10€. *Le 12 novembre à 20 h 30.* *Salle Bazin. Soucelles.*

Matin Brun. Par la Cie Aline Still, adapté du texte de Franck Pavloff. 39€ (dîner spectacle).
Les 12 et 13 novembre à 21 h.
Au Restau-Théâtre.

Yakitch et Poupatchée – Comédie crue. De Hanokh Levin, mise en scène Frédéric Béliet-Garcia, production NTA. 8 à 21€.
Du 12 au 25 novembre, lundi, mardi et mercredi 19 h 30 ; jeudi, vendredi et samedi 20 h 30 ; dimanche 16 h. Relâche les 14, 15 et 22 novembre. *Le Quai.*

Plus si affinités. Avec Mathilda May et Pascal Legitimis. 44 et 49€. *Le 13 novembre à 20 h 30.*
Centre de congrès.

Fragile(s). Création de l'Artbiguë Compagnie. 7 et 9€. *Les 17, 18 et 19 novembre à 20 h 45.*
L'Avant-Scène.

SPECTACLES / AGGLOMÉRATION ET PAYS

Une saison pour devenir "scénophile"

De la chanson pour tout petits ou adultes, des lectures de textes, de la danse, du théâtre de rue ... Jusqu'en juin 2011, "Scèn' au fil" donne une seconde fois rendez-vous aux amateurs de spectacles vivants, en proposant une programmation variée et riche, répartie sur l'ensemble du Pays Loire Angers. Lors de la première partie de cette saison, jusqu'en décembre, Saint-Sylvain-d'Anjou, Corné, Corzé ou bien encore Beauvau accueillent l'un ou l'autre de ces spectacles. C'est l'une des actions les plus visibles du Pays, chargé entre autres du développement culturel

local. Pour autant, la structure ne se substitue pas aux programmeurs de spectacles, mais permet de mutualiser les moyens, de faire se rencontrer les acteurs du territoire, pour amener des spectacles vivants dans les communes les plus éloignées de la première couronne angevine. La première saison avait rassemblé quelque 10 000 spectateurs. La suivante devrait permettre de fidéliser le public de "scénophiles".

Pour en savoir plus :
scenaufil.over-blog.com

Thibaut Brière

Jérôme Rouger, "Je me souviens".

La Bataille de Waterloo. Par le Théâtre régional des Pays de la Loire. 10 à 18€.

Le 19 novembre à 20 h 30. THV.

Quand la Chine téléphonerait. Par la Cie Les Anjoués. 5 et 8€.

Le 19 novembre à 20 h 30. Théâtre du patronage. Feneu.

Le Joker Impro'show. Théâtre d'improvisation. 39€ (dîner spectacle).

Les 19 et 20 novembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.

Jean Meslier, athée - profession : curé. De Bernard FROUTIN et Gilles ROSIÈRE, Cie A.T. Etc. 10 à 18€.

Le 23 novembre à 20 h 30. THV.

Joute d'improvisation théâtrale. Par la Lima, ligue d'improvisation d'Angers. Entrée libre.

Le 25 novembre à 19 h. Le Quai.

Pièce montée. Comédie, par la Cie Spectabilis. 5 à 12€.

Le 26 novembre à 20 h 30. Théâtre des Dames.

Des cailloux plein les poches. Cie Les Arthurs.

Les 26 et 27 novembre à 20 h 45. 12 et 15€.

L'Avant-Scène. Les 3 et 4 décembre à 21 h. 13 à 22€.

Centre Brassens.

Conversations avec ma mère.

De et avec Didier Bezace. 8 à 21€. *Les 30 novembre et 1^{er} décembre à 19 h 30, le 2 décembre à 20 h 30. Le Quai*

La littérature arabe. Lectures par le Théâtre du Reflet. 8 à 12,50€.

Le 1^{er} décembre à 19 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.

Je me souviens. Humour avec Jérôme Rouger. Saison culturelle



Clara Disi

"À l'ombre de mon soleil"

SPECTACLES / ÉCOUFLANT / LE PLESSIS-GRAMMOIRE

Petites formes et surprises aux Insolites

Des spectacles de petite forme, de toutes disciplines, donnés dans des lieux inhabituels et tenus secrets jusqu'à la dernière minute : c'est cela les Insolites, un nouveau rendez-vous proposé par le Syndicat intercommunal arts et musique, regroupant les communes d'Écouflant, Le Plessis-Grammoire, Pellouailles-les-Vignes, Saint-Sylvain-d'Anjou et Saint-Barthélemy-d'Anjou. Après les histoires contées et slamées de Vincent Loiseau en septembre, deux dates sont programmées en novembre : Meet Myth le 7, un spectacle gestuel, corporel et visuel ; et "À l'ombre de mon soleil" le 28, avec les clowns de la Cie Koikadi (voir au fil de l'Agenda). Deux spectacles à voir en famille et pour lesquels il est prudent de réserver : les Insolites n'accueillent que 40 à 80 spectateurs pour permettre la proximité avec l'artiste et favoriser un temps d'échange à l'issue de la représentation.

Les Insolites, réservation au 02 41 60 34 01. Vente des billets sur place avant le début des spectacles.

Scèn'au fil. Gratuit.

Le 2 décembre à 20 h. Espace Victor-Hugo. Saint-Sylvain-d'Anjou.



Albert

▲ **Novecento : pianiste.** D'Alessandro Baricco, par le Théâtre du Reflet. 8 à 12,50€.

Le 2 décembre à 19 h 30, les 3 et 4 à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Cigales et fourmis.

De La Fontaine & Co, lecture spectacle par le Théâtre du Reflet. 8 à 21€.

Le 7 décembre à 19 h 30, le 8 à 15 h. Le Quai.

L'Inattendu. Cie Les Aphoristes. 8 à 12,50€.

Le 9 décembre à 19 h 30, les 10 et 11 décembre à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Amé Gaïa. Théâtre d'objets, Cie Le Vent des Forges. 8 à 21€.

Le 10 décembre à 20 h 30, le 11 à 18 h et 20 h 30. Le Quai.

Zazie dans le métro.

Cie Personae. 7 et 9€. *Les 10 et 11 décembre à 20 h 45. L'Avant-Scène.*

DANSE

Love. De Loïc Touzé et Latifa Laâbissi. 8 à 21€. *Le 20 octobre à 19 h 30, le 21 à 20 h 30. Le Quai.*

Déclic. Cie Clair'Empreinte. 8 à 14€. *Le 21 octobre à 21 h. Centre Brassens.*

Bal Tango. Bal précédé d'initiation inscription : 02 44 01 22 66. Gratuit. *Le 30 octobre, atelier à 19 h 30, bal à 20 h 30. Le Quai.*

Soul in Motion. Festival hip-hop. 3 et 5€. *Le 14 novembre à 15 h. Grand-Théâtre.*

Otango. The Ultimate Tango Show. 30 à 52€. *Le 16 novembre à 20 h 30. Centre de congrès.*

AGENDA

Monsieur Shakespeare. Ballet pour orchestre d'Anthony Burgess. 3 à 15 €.

Les 19 et 20 novembre à 19 h 30. Grand-Théâtre.

Contorsions. Danse butô, création de Kô Murobushi. 8 à 21 €.

Le 24 novembre à 19 h 30. Le Quai.

Bitter Sugar. Chorégraphie pour cinq danseuses de Raphaëlle Delaunay. 8 à 21 €.

Le 1^{er} décembre à 19 h 30, le 2 décembre à 20 h 30. Le Quai.

Le grand ballet de Cuba. Danse folklorique. 40,50 €.

Le 6 décembre à 15 h. Centre de congrès.

Solo-Solo. Dominique et Françoise Dupuy dès 8 ans.

10 à 18 €. *Le 9 décembre à 20 h 30. THV.*

JEUNE PUBLIC

La Photo de 6^e. Extraits de romans sur l'adolescence par le Bibliothéâtre, dès 9 ans. 5 à 14 €.

Les 14 et 16 octobre à 20 h 30. Le Quai.

Le Diable abandonné. Théâtre d'objets, Cie Le Corridor, dès 9 ans. 5 à 14 €.

Le 16 octobre à 15 h et 18 h, le 17 octobre à 15 h. Le Quai.

Du gris et puis... Théâtre gestuel et danse, Cie Robin et Juteau.

Le 20 octobre à 10 h 30 et à 16 h 30, les 23 et 24 octobre à 16 h 30. 4 à 7,50 €.

Théâtre du Champ de Bataille.

Le 26 octobre à 16 h. 6,50 €, 1 entrée gratuite par adulte accompagnateur. *Théâtre des Dames. Les Ponts-de-Cé.*

Bazar Bizarre. Chanson, dès 2 ans. 6 €. Résa au 02 41 27 28 98.

Le 3 novembre à 15 h. Carré des Arts.

Une goutte de vertige. Danse, cirque, escalade. Cie Lezartikal, dès 6 ans. 5 €. *Les 9 et 10 novembre, 20 h 30. THV.*

Miniature. Danse, dès 7 ans. 5 à 14 €. *Le 10 novembre à 14 h 30 et 19 h 30. Le Quai.*

Chantal Goya. 35 à 39 €. *Le 13 novembre à 15 h. Amphitéa.*

Pascal Parisot. Chanson, dès 5 ans. 5 €. *Le 14 novembre à 16 h. THV.*

Fanfan l'éléphant. Marionnettes et musique dès 2 ans. Gratuit sur résa au 02 41 79 75 94.

Le 20 novembre à 11 h et 16 h 30. Salle Emstal. Les Ponts-de-Cé.

Barbamousse. Cie du Soulier Magique. 5 à 8 €. *Le 21 novembre à 16 h. La Grange aux Dimes.*

La Mer en pointillés. Théâtre d'objets, dès 5 ans. 15 à 14 €. *Le 23 novembre à 19 h 30, le 24 à 14 h 30 et 19 h 30. Le Trois Mâts.*



Une goutte de vertige.

DR



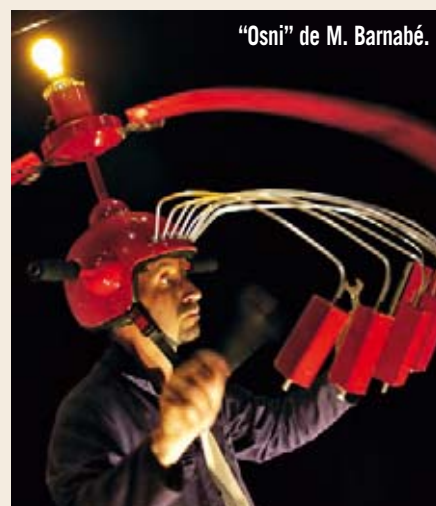
"Fanfan l'éléphant".

DR



Pascal Parisot.

DR



"Osni" de M. Barnabé.

DR

Oscar Deleau, l'homme le plus important. Théâtre et marionnettes à partir de 7 ans, par la Cie Théâtre Cabines. 4 à 7,50€. **Le 24 novembre à 10 h 30 et 16 h 30, le 27 à 16 h 30.** *Théâtre du Champ de Bataille.*

Paddock. Cirque, avec la Cie Leolo Circus. 4€. Résa au 02 41 22 21 45. **Le 28 novembre à 17 h.** *BAC. Bouchemaine.*

À l'ombre de mon soleil. Clown, dès 3 ans, avec la Cie Koikadi. *Les Insolites.* 6€, 25€ pour cinq entrées. Réservations, 02 41 60 34 01. **Le 28 novembre à 16 h.** *Rdv sur le parvis de la mairie. Le Plessis-Grammoire.*

Bébé Lilly. 28€. **Le 1^{er} décembre à 14 h.** *Centre de congrès.*

Osni. Spectacle poétique et musical par M. Barnabé, dès 6 mois. **Le 1^{er} décembre à 10 h et 18 h 30 (5 €).** *THV. Le 10 décembre à 10 h (gratuit). Le Carré des Arts.*

Chubichaï. Théâtre d'objets, Cie Le Vent des Forges, dès 2 ans. 5€. **Les 5 et 8 décembre à 11 h et 16 h.** *Le Quai.*

P.P. les p'tits cailloux. Conte par Annabelle Sergent et la Cie Loba, dès 7 ans. 5€. **Le 7 décembre à 18 h 30.** *THV.*

La Flûte enchantée. Marionnettes et musique, dès 7 ans. 8 à 14€. **Les 8 et 9 décembre à 20 h 30.** *Grand-Théâtre.*

Steve Waring. Chanson. 7 et 10€. **Le 10 décembre à 21 h.** *Centre Jean-Carmet.*



MUSIQUE / ÉCOUFLANT

Fanfare réservée aux non musiciens... ou presque

80 cuivres et pas un seul musicien ou presque... C'est tout l'esprit de La Touffe, "la seule fanfare interactive pour non musiciens" qui s'installera à Écouflant les 3 et 4 décembre. La Touffe propose à tous ceux qui n'ont jamais soufflé dans un instrument à vent (aux autres aussi tout de même), à tout ceux qui ont "toujours rêvé de défiler sans se défiler" de venir s'essayer à la trompette, au tuba, au clairon... qu'ils aient 7 ou 77 ans. Au programme, une répétition avec le chef de fanfare pour découvrir les instruments, suivie d'un commando fanfare dans les rues d'Écouflant. Le lendemain, on prend les mêmes et on recommence, le commando se déplaçant cette fois dans les rues d'Angers à l'heure du marché. Nul besoin de connaître le solfège ou de savoir marcher en musique. Seule l'envie de découvrir le plaisir de jouer dans un grand orchestre est requise. Répétition le 3 décembre à 19 h à L'Atelier, commando fanfare le 4 à 10 h. Inscription avant le 19 novembre auprès de la mairie d'Écouflant, 02 41 41 00 08.

ANIMATIONS

Romans au cinéma. La Tête en friche de Jean Becker, Les Cerfs-volants de Kaboul de Marc Foster, L'histoire sans fin de Wolfgang Petersen, Shutter Island de Martin Scorsese. **Les 16 et 17 octobre.** *THV.*

Atelier jardin bio : la préparation du jardin. Inscription 02 41 22 32 30. Gratuit.

Le 17 octobre de 10 h à 12 h. *Rdv à la Maison de l'environnement. Angers.*

Après-midi lecture. Avec Sylvie Adjedj-Reiffers de la Cie Personae. **Les 17 octobre et 21 novembre à 16 h 30.** *Au Restau-Théâtre.*

Village des sciences. Forums, expérimentations, animations... Entrée libre.

Le 23 octobre de 14 h à 19 h, le 24 de 14 h à 18 h. *Centre de congrès.*

Vente de plantes. Plantes à massifs, chrysanthèmes, fleurs coupées et plants de salades. **Les 22, 23, 29 et 30 octobre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.** *Chantier d'insertion des Restos du Cœur, 61 rue des Longs-Boyaux. Trélazé.*

Sortie découverte des champignons. Inscription 02 41 22 32 30. 2,10 et 8,40€. **Le 24 octobre de 10 h à 17 h.** *Rdv à la Maison de l'environnement. Angers.*

Atelier Land Art. Inscription 02 41 22 32 30. Gratuit. **Le 27 octobre de 14 h à 16 h 30.** *Rdv à la Maison de l'environnement. Angers.*

Fest noz. Cinquantenaire du bagad Men Glaz. 9€. **Le 30 octobre à partir de 20 h 30.** *Salle Aragon. Trélazé.*

Stage boulange. Inscription 02 41 22 32 30. 2,10 et 11,50€. **Le 31 octobre de 8 h à 17 h.** *Rdv à la Maison de l'environnement. Angers.*

Sortie ornitho au lac de Maine. Inscription 02 41 22 32 30. Gratuit. **Le 3 novembre de 10 h à 12 h.** *Rdv parking du camping du lac de Maine. Angers.*

Initiation au soundpainting. Créations vocales collectives. 10 à 20€. Inscription, Siam avant le 22 octobre, 02 41 60 34 01. **Du 5 novembre au 7 novembre.** *L'Atelier. Écouflant.*

Autour du jazz manouche.
L'histoire du jazz manouche précédée d'un mini-concert. Gratuit.

Le 6 novembre à 16 h. Médiathèque. Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Café éthic : "Je trie mes déchets, et après ?"

Renseignement 02 41 22 32 30.

Le 9 novembre à 20 h 15. Rdv au bar de l'éthic étapes du lac de Maine. Angers.

Slam. Rap slam avec Kwal. Gratuit. **Le 17 novembre à 20 h 30. Médiathèque. Beaucazoué.**

Que deviennent nos déchets ?
Visite du centre de tri de Seiches le 17 novembre puis du centre d'enfouissement du Louroux-Béconnais le 27. 2,10 €. **Rdv Maison de l'environnement. Renseignement et inscription 02 41 22 32 30.**

Nuit des étudiants. Gratuit. **Le 18 novembre de 19 h à minuit. Musée des Beaux-Arts.**

Apéro rencontre chanson française. Avec les Angevins du Benjamin Belliard Trio. Gratuit. **Le 19 novembre à 18 h 30. L'Atelier. Écouflant.**

Atelier jardin bio : les plantations.
Inscription 02 41 22 32 30. **Le 21 novembre de 10 h à 12 h. Rdv Maison de l'environnement. Angers.**

Initiation à l'ornithologie.
Renseignement et inscription 02 41 22 32 30. Gratuit. **Le 8 décembre de 10 h à 12 h. 20 bd Lavoisier. Angers.**

SPECTACLES

Le Barbier de Séville. De Rossini. Angers Nantes Opéra. 10 à 55 €. **Les 13 et 15 octobre à 20 h, le 17 octobre à 14 h 30. Le Quai.**

Ah ! Je ris de me voir si Brel en ce miroir. One man show. 6 à 10 €. **Les 15 et 16 octobre à 20 h 30. Le Carré des Arts.**

Michelle Laroque. "Mon brillantissime divorce". 37 à 43 €. **Le 22 octobre à 20 h 30. Centre de congrès.**

Love cabaret. Comédie musicale. 7 et 12 €. **Le 23 octobre à 20 h 30, le 24 à 15 h. Théâtre Chanzy.**

Meet Myth. Par le Tours Soundpainting Orchestra. *Les Insolites*. 6 €, 25 € pour cinq entrées. Résa 02 41 60 34 01 **Le 7 novembre à 16 h. Rdv sur le parvis de la mairie. Écouflant.**

Jean-Marie Bigard. One man show. 43,50 €. **Le 10 novembre à 20 h 30. Centre de congrès.**



▲ **Leto.** Cirque dansé, théâtre acrobatique dès 8 ans. 10 à 18 €. **Le 25 novembre à 20 h 30. THV.**

Tout le plaisir est pour nous.
Virginie Lemoine, Geneviève Fontanel. Tournées Baret. 19 à 46 €. **Le 25 nov à 20 h. Grand-Théâtre.**

Benjy Dotti. Imitations. 39 €. **Les 3 et 4 décembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.**

Miettes. Cirque et acrobaties dès 6 ans. 10 à 18 €. **Les 3 et 4 décembre à 20 h 30. THV.**

Les grands airs et ballets d'opéra. Par l'Opéra national de Russie. 36 à 44 €. **Le 7 décembre à 15 h et 20 h 30. Centre de congrès.**

Cirque impérial de Chine sur glace. 38 à 45 €. **Le 7 décembre à 14 h 30 et 20 h 30. Amphitéa.**

Quelle que soit la maigreur d'un éléphant... ses couilles remplissent une marmite.
Dictons et proverbes africains par Jean-Marc Joachim. 39 € (dîner et spectacle). **Les 10 et 11 décembre à 21 h. Au Restau-Théâtre.**

EXPOSITIONS

De la chenille au papillon.
Macrophotographies de Véronique Brosseau. Entrée libre. **Jusqu'au 1^{er} novembre. Maison de l'environnement. Angers.**



▲ **Les Manufactures Nationales, de 1960 à nos jours.** 3 et 4 €. **Jusqu'au 28 novembre, du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. Nocturne gratuite le 27 novembre de 18 h à 21 h. Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine.**

Biodiversité, le muséum sort de sa réserve. 4 €, gratuit moins de 26 ans. www.angers.fr/museum **Jusqu'au 2 janvier, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. Muséum des sciences naturelles.**

Volets bleus. Photographies de Yannick Bouron. Entrée libre. **Du 6 au 21 novembre. Centre Jacques-Prévert. Montreuil-Juigné.**

Consommons autrement pour un développement durable.
Entrée libre. **Du 11 novembre au 12 décembre. Maison de l'environnement. Angers.**

Histoires et historiens de l'Anjou. Entrée libre. **Du 15 novembre au 15 avril, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Archives départementales.**

Salon du Petit Format. Travaux photographiques. Entrée libre. **Du 19 novembre au 12 décembre. Galerie 377. Villevêque.**

Salon de peinture et de sculpture. Entrée libre. **Du 20 au 28 novembre de 14 h 30 à 18 h. Salle Aragon. Trélazé.**

Arts des sens. Peinture, sculpture, poésie. Entrée libre. **Du 26 novembre au 5 décembre, tous les jours de 12 h à 19 h. Tour Saint-Aubin. Angers.**

Denis Mazet. Dessins et sculptures. Entrée libre. **Du 26 novembre au 6 décembre. Grange Dîmière. Beaucazoué.**

Photomontages et calligraphies.
La vie des étudiants chinois en France par Carole Sun. Entrée libre. **Du 27 au 30 novembre de 15 h à 18 h. Chapelle Saint-Lazare, rue Saint-Lazare. Angers.**

Un siècle de jouets, l'enfant metteur en scène. Le jouet à travers les âges. Soleils d'hiver. Entrée libre. **Du 1^{er} au 30 décembre, au Grand-Théâtre d'Angers.**



EXPOSITION / ANGERS

Jeux de lumières

François Lorient et Chantal Mélià ont une production artistique commune depuis 1992, dont le but est de *“faire des images avec du désordre et du chaos”*. Les installations qu'ils conçoivent sont des dispositifs savamment élaborés, mettant en scène des objets banals, hétéroclites, qui créent des images insolites sur le mur par le jeu de la lumière. Plus récemment, ils s'intéressent à l'énergie lumineuse des

images télévisuelles qu'ils captent puis détournent pour inventer de nouvelles mises en scène. À partir d'une vingtaine d'installations, l'exposition rend compte de cet univers avec des œuvres emblématiques de leur parcours. Une installation inédite, *“La salle des batailles”*, investit le cœur de l'exposition. Du 30 octobre au 13 mars, du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. 3 et 4 €. Musée des beaux-arts. 02 41 05 38 38, www.musees.fr

CONFÉRENCES

Biodiversité, écologie :
nostalgie du paradis perdu ?



Films et conférences,
proposé par CinéLégende.
La Forêt interdite
de Nicholas Ray.
Le 18 octobre à 20 h 15.
Cinéma Les 400 Coups,
12 rue Claveau. Angers.

Le mythe du paradis perdu,
conférence. Gratuit.
Le 21 octobre à 18 h 30.
Institut municipal,
place Saint-Éloi. Angers.

Conférence scientifique et
exposition, *“La Ripisylve :
la forêt méconnue”*. Gratuit.
Le 22 octobre, à 16 h. Lycée
Joachim du Bellay, 1 avenue
Marie-Talet. Angers.

La Russie d'aujourd'hui.
Connaissance du monde. 5 à
8,60 €.
**Le 19 octobre à 14 h 30, 17 h 30
et 20 h 30.** Centre de congrès.
Le 20 octobre à 14 h 30 et 18 h 30.
Théâtre Chanzy.
Le 21 octobre à 14 h 30 et 20 h 30.
THV.

**Cambodge, les clés d'un
royaume.** Connaissance du
monde. 5 à 8,60 €.
**Le 18 novembre à 14 h 30
et 20 h 30.** THV.
**Le 23 novembre à 14 h 30, 17 h 30
et 20 h 30.** Centre de congrès.
**Le 24 novembre à 14 h 30 et
18 h 30.** Théâtre Chanzy.

SALONS

Salon Maison Bois. 4 et 5 €.
Du 15 au 18 octobre.
Parc des expositions.

Salon national des antiquaires.
4 et 6 €, gratuit moins de 16 ans.
Du 22 au 25 octobre.
Parc des expositions.

Salon du mariage. 6 €.
Les 20 et 21 novembre.
Parc des expositions.

**Salon des vins
et de la gastronomie.**
5 €, gratuit moins de 16 ans.
Du 27 au 29 novembre.
Parc des expositions.

Salon Studyrama. Orientation
et information des lycéens
et étudiants.
Entrée gratuite sur invitation.
Le 4 décembre de 10 h à 18 h. Parc
des expositions.

Infos pratiques

Museum des sciences naturelles. 43, rue
Jules-Guitton, Angers. 02 41 05 48 50.
Centre de congrès. 1, place Mendès France,
Angers. 02 41 96 32 32.
Salle Chemellier. Boulevard de la Résistance
et de la Déportation, Angers.
Conservatoire. 26, avenue Montaigne, Angers.
02 41 24 14 50.
Amphitéa, Parc des expositions. Route de
Paris, Angers.
Le Quai, Forum des arts vivants. Cale de la
Savatte, Angers. www.lequai-angers.eu
Information et réservation, du mardi au samedi
de 13 h à 19 h au guichet ou au, 02 41 22 20 20.
Orchestre national des Pays de la Loire.
ONPL/Angers Nantes Opéra. 26, avenue
Montaigne, Angers. 02 41 24 11 20.
Jazz pour tous. 13 rue Gâte-d'Argent, Angers.
02 41 77 26 28. Réservations, Fnac, Carrefour
et Géant-Casino.
Le Chabada. 56, bd du Doyenné, Angers. Infos :
02 41 96 13 48. Ouverture des portes à 20 h 15.
Le Grand-Théâtre. Place du Ralliement,
Angers. Billetterie, du mardi au samedi, de 12 h
à 19 h ou au 02 41 24 16 40. Expositions dans le
hall, du mardi au samedi, 12 h-19 h. Les
dimanches et jours fériés, 14 h-18 h.
Théâtre Chanzy. 30, avenue de Chanzy, Angers.
02 41 88 89 29 (billetterie au Grand-Théâtre).
Théâtre du Champ-de-Bataille. 10, rue du
Champ-de-Bataille, Angers. Réservations :
02 41 72 00 94. www.champdebataille.fr
Centre Jean-Vilar. La Roseraie, Angers.
02 41 68 92 50/02 41 68 18 34.
Centre Jean-Carmet. 37, route de Nantes,
Mürs-Érigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h,
sauf week-end. 02 41 57 81 85.
Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV). Place Jean-
XXIII, Saint-Barthélemy-d'Anjou. Locations :
02 41 96 14 90. Vente de billets sur www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr.
Théâtre de l'Avant-Scène. 32, chemin de la
Maraichère, Trélazé. Réservations : 02 41 33 74 74.
Centre Brassens, Allée Georges-Brassens,
Avrillé. Réservations : 02 41 31 11 30.
Le Théâtre des Dames. Les Ponts-de-Cé.
Réservations : 02 41 79 75 94.
Le Carré des Arts. 1, rue de la Vieille-Poste,
Pellouailles-les-Vignes. 02 41 27 18 98.
Maison de l'Environnement. Av. du Lac de
Maine, Angers. 02 41 22 32 30.
Angers Loire Tourisme. Place Kennedy,
Angers. Visites, conférences et animations.
Renseignements et réservations :
02 41 23 50 00.
La Grange aux Dîmes. Soullaines-sur-
Aubance. Réservations au, 02 41 45 24 16.
**Maison de l'architecture, des territoires
et du paysage (CAUE).** 312, av. René-Gasnier,
Angers. 02 41 22 99 99.
Espace culturel de l'université d'Angers.
Allée François-Mitterrand, Angers.
02 41 96 22 96.
L'Autrement Café. 90, rue Lionnaise, Angers.
Entrée payante. 02 41 87 61 95.
Anacréon. Concerts de musique baroque.
Renseignements au 02 41 44 33 80/
02 41 57 17 37.
Théâtre de la Comédie. 1, rue Cordelle,
Angers. 02 41 87 24 24.
Au Restau-Théâtre. 14, rue Garnier, Angers.
02 41 72 84 26.
Le Trois Mâts. place des Justices, Angers.
02 41 66 02 02.



angers loire métropole

communauté d'agglomération



**Verres
solitaires
cherchent
conteneurs
baraqués**



*pour démarrer
une nouvelle vie.*

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► N° Vert 0 800 41 88 00

Le verre, c'est au conteneur.

www.angersloiremetropole.fr

— de déchets + d'avenir

